

Vote par correspondance

Assemblée Générale Ordinaire – 27 novembre 2025

VOS COORDONNÉES

Vous trouverez ces informations dans la convocation que vous avez reçue par courriel.

Raison sociale :
 Numéro Adhérent :
 Nombre de voix :

Merci de cocher la case correspondant à votre vote pour chaque résolution.
L'Assemblée Générale Ordinaire :

Résolution	Favorable	Défavorable	Abstention
N° 1 : Après avoir entendu la lecture du rapport moral, approuve ledit rapport.			
N° 2 : Après avoir entendu la lecture du rapport financier de l'année 2024, entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et pris connaissance du contenu des comptes annuels et du résultat de l'exercice 2024, approuve lesdits comptes et le résultat (-430 084 €) qui en résulte.			
N° 3 : Décide d'apurer la perte de l'exercice 2024 (-430 084 €) par imputation sur les réserves de l'AIST - La prévention active.			
N° 4 : Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte des informations qu'il contient et de l'absence de conventions réglementées nouvelles conclues au cours de l'exercice 2024.			
N° 5 : Après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport financier, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2024 et du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2024.			
N° 6 : Approuve le budget prévisionnel 2026 tel qu'il lui a été présenté ainsi que le calcul des cotisations et autres facturations qui en résulte.			
N° 7 : Approuve les tarifs de l'offre spécifique « Travailleur Indépendant » .			
N° 8 : Approuve le tarif des prestations assurées dans le cadre de conventions signées avec des établissements publics .			
N° 9 : Donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.			

Pour être valable, votre vote par correspondance devra parvenir à
 l'AIST - La prévention active **au plus tard le 24/11/2025** soit :

par email :
assembleegenerale@aistlpa.fr

par courrier :
 AIST - La prévention active
 Assemblée Générale Ordinaire
 1 rue des frères Lumière – ZI Le Brézet
 63028 Clermont-Ferrand Cedex 2